



EDITORIAL

SOMMAIRE

- ❖ **Page 1**
 Editorial
 Eoliennes à Méréville
 Où en sommes nous ?
- ❖ **Page 2**
 Atelier énergies
- ❖ **Page 3**
 La lettre ouverte à
 M. le Président du Conseil Général
- ❖ **Page 4**
 Les annexes à la lettre ...

Votre journal

Gérance-Administration:

Guy Desmurs, Président
J-François Cloix, Vice-Président chargé
 de l'administration et des finances
Michel Lefeuvre, Vice-Président chargé
 de la rédaction et du site Internet
Marianne Auricoste, Secrétaire
Olivier Dambly, Trésorier
Michel Hiblot, Communication

Edition et publicité:

Presse & Services, ADSMe
 Rédaction: le Bureau
Contact: info@adsme.org
 ou courrier (boîte à lettres en Mairie)
 Impression: CPGF publicité, 01 64 95 93 24
 91740 Congerville

Prochaine parution:

N° 2 - Mai 2008

Sur Internet:

La revue est publiée sur notre site internet.
 Les anciens numéros sont téléchargeables
[http:// www.adsme.org](http://www.adsme.org)

Distribution par les membres

Ne pas jeter sur la voie publique
 MERCI !

MÉRÉVILLE DE LA MANCHA !

Dom Quichotte, chevalier de la Mancha, s'insurgeait en son temps en raison de l'envahissement de sa plaine par les moulins !
 L'éditorialiste a trouvé particulièrement savoureux de rapprocher l'image, qu'aurait prise Sancho Pança avec celle prise par un photographe célèbre et talentueux, Yann Arthus-Bertrand, en Californie en 2007. Comparons avec goût ...



La Mancha (Espagne)



Ph. Yann Arthus-Bertrand

Questionnés sur le sujet, les Espagnols préfèrent nettement la première image. A Méréville, nous avons de beaux moulins sur la Juine, et nous n'avons pas besoin non plus des seconds !

ATELIER ENVIRONNEMENT ET ESPACES NATURELS: LES ENERGIES EN 2008

Documentation scientifique : Jean-François Cloix et Michel Lefeuvre, biologistes.

Infos

Les énergies et la planète:

Les énergies «fossiles» proviennent de substances pour lesquelles le temps de génération est très supérieur au temps de consommation. Amenées à s'épuiser elles sont donc appelées «non renouvelables».

En termes de Gaz à Effet de Serre, certaines sont polluantes comme le pétrole, le charbon, ou le gaz, d'autres sont sans effet comme le nucléaire. En termes d'épuisement, les cris d'alarme lancés par les trusts pétroliers sont totalement exagérés, la terre ne manquera pas de ressources fossiles, car le prix de la production et du transport fermera la porte à toute distribution «rentable» pour ces trusts avant même qu'elles ne s'épuisent. Ce fut le cas du charbon, et pourtant on reparle de rentabilité vu l'augmentation globale du coût des énergies.

Ce sera pareil avec les dérivés pétroliers, et ceci pourrait engendrer des conflits internationaux vu que certains pays n'ont d'autre ressource que celle-ci et on assiste déjà à des attitudes hostiles des populations vis-à-vis de certains trusts colonisateurs. En fait, c'est bien une perte de chiffre d'affaire que craignent les trusts de l'énergie, et les rumeurs alarmistes bien entretenues par le lobby anti-nucléaire, leur permettent en toute quiétude de programmer leur reconversion (éolien, solaire, géothermie et même nucléaire) en jouant sur la peur de manquer, tout ceci aux frais des contribuables.

Le nucléaire quant à lui, n'est ni la panacée ni le diable, il est plus propre sur le plan émission de gaz à effet de serre qu'une éolienne, il est constamment productif, il occupe cent fois moins de terrain, ne fait pas brûler de pétrole importé, mais laisse des résidus qu'il faudra bien retraiter un jour ou l'autre. Chaque euro gaspillé dans des ressources non rentables, retarde ce recyclage. Les 19 centrales françaises produisent 86% de notre électricité, ceci fut l'objet d'une âpre négociation avec la promesse d'investir dans le retraitement des résidus et la fermeture de centrales à gaz. Note: Les fumées qu'on voit sur les 2 photos ci-dessus, ne sont pas de même nature ! Du gaz carbonique (CO2) pour la première, de la vapeur d'eau (H2O) pour la seconde. Une autre ressource est l'incinération des ordures : c'est un mal nécessaire mais pas au point d'inventer une énergie «renouvelable» ! Les quelques mégawatts récupérés ne doivent pas devenir un prétexte à la prolifération des incinérateurs polluants. (Ils le sont à plusieurs niveaux : transport, stockage, fermentation, et combustion). On n'est pas écologique en détruisant les ordures, on l'est en produisant moins d'ordures. C'est l'affaire de tous, or, là encore, ce sont les villes qui polluent et les campagnes qui trinquent.

Les énergies «renouvelables», sont tout ce qui est consommé et qui est inépuisable ou peut être régénéré très vite : L'eau, la vague, le soleil, et le vent... quand ils sont au rendez-vous, les végétaux et la chaleur terrestre. Ce terme est hélas passé dans la langue de bois de certaines idéologies s'abritant derrière le principe de la protection de la nature, pour cacher leurs aspirations anti-nucléaires. Des politiques leur emboîtent le pas, de la droite bourgeoise à la gauche caviar. Pourquoi ? Parce que les solutions de remplacement possibles détournées par une désinformation habile, se transforment en industries juteuses qui se chiffrent en milliards pour les actionnaires, hautement subventionnées et d'autant plus rentables que le vent est gratuit et que c'est aux frais du contribuable qu'on les développe. Les «renouvelables» émettent peu ou pas de gaz à effet de serre, par contre le principal défaut de certaines est d'être inconstantes, et donc de demander de l'énergie thermique quand elles s'arrêtent de produire (soit 60% du temps pour une éolienne, 40% pour le solaire). Leur rentabilité énergétique individuelle est faible et nécessite des surfaces de



terrains considérables d'où un massacre paysager. Canicule et pollution estivales font que les sources arrêtées viendront rallumer la centrale à pétrole qui leur est rattachée. Or, n'est-ce pas un réchauffement qui est annoncé ? Coût pour l'atmosphère, mais bénéfique pour le producteur car c'est le même qui gère éolien et thermique évidemment. Pauvre planète ! Si l'on consulte les statistiques d'EDF entre 2003 et 2006, pour 0,9% en éolien, et le reste inchangé, le recours aux centrales à gaz de pétrole importé a augmenté de 65 % ! L'énergie solaire est affectée par le même problème : la France n'est pas faite pour ces énergies au niveau industriel, mais comme source d'appoint individuelle, sans le concours d'EDF, elles présentent un intérêt certain. C'est mensonge que de proposer de telles solutions industrielles au dérèglement climatique, c'est une opération protectionniste des lobbies avec le soutien de banques, pétroliers, et industriels. Quant à EDF, on ne lui a pas laissé le choix.

L'énergie hydraulique (barrages, houle et marées) à l'instar du nucléaire ne pollue pas l'atmosphère et assure une bonne constance. Cette énergie possède un avantage qui est la programmation. On peut prévoir sa production, mais plutôt que l'arrêter, et c'est unique, il y a possibilité de stocker l'énergie : Lorsque la demande baisse, l'énergie excédentaire est utilisée pour remonter l'eau dans le bassin de rétention. Hydraulique comme Nucléaire nécessitent des investissements (traitement de résidus, sécurité des édifices, maintenance). En prenant des fonds destinés à ces énergies, les «non rentables» éoliennes, leur ont pris des chances de crie à la honte, à l'inconscience, à l'incompétence, parfois même à la tromperie intéressée. Il est temps que les politiciens laissent la parole aux hommes de Science.

Et la planète dans tout cela ? Et bien elle n'est pas à plaindre ! On n'est plus à un paradoxe près. Si on regarde la vie de notre terre et si on la ramène à une année, nous serions nés le 31 décembre à 23h00 ! Il y eut de grands chambardements, des espèces ont disparu, d'autres sont apparues, s'adaptant aux conditions nouvelles. A chaque fois, la terre s'est bien remise. Il y a fort à parier que dans 5000 ans la nature sera plus belle qu'aujourd'hui, les arbres coupés par l'homme repousseront, la faune sera toujours plus diversifiée car elle se sera adaptée ... mais qui en profitera ? Notre humanité ne survivra pas à un cataclysme supérieur à celui qui effaça les dinosaures de la surface de la terre.

Or, le réchauffement s'est accru **davantage ces 50 dernières années que depuis l'antiquité**, et ça c'est nouveau ... Où va-t-on ?

Force est de constater que parmi toutes les espèces vivantes, une seule est capable de détruire pour son profit, l'environnement qui la fait vivre, comme celui qui scie la branche sur laquelle il repose ... quel est cet animal ?

Une sorte de singe qui aurait fait des études

© Document réalisé par des scientifiques, à l'initiative de l'Association de Sauvegarde, Méréville & environs. (ADSMé)



Monsieur le Président,

L'Association De Sauvegarde Méréville et environs (ADSMe) créée il y a 18 ans, est reconnue d'utilité publique. Elle est en dehors de tout circuit politique, électoral, financier, lobbyiste, ou privatif. Elle a pris connaissance de la réponse faite à la question écrite posée en janvier 2008, sur les retombées évidentes du projet d'implantation d'un parc éolien industriel en limite de la commune de Méréville. Nous aurions espéré une réponse plus nuancée d'autant que les Mérévillois et leurs élus n'ont pas été saisis de ce projet auparavant, et l'ont appris par l'annonce d'enquête publique. D'où la frustration de beaucoup.

L'enquête publique (1) : De l'aveu même du promoteur, les 10 imposantes constructions décidées unilatéralement et sans concertation par Angerville, **affecteront le Parc Romantique** d'Hubert Robert et son Château, la Voie Romaine et le GR 111, la Haute Vallée de la Juine, et donc le tourisme régional dans son ensemble. Nous pensons qu'après avoir fait sauver par le Conseil général, le site historique du Parc de Méréville, une position en adéquation avec **l'impact visuel** induit par ces hélices de 140 m sur le plateau, et le Château **en contrebas**, aurait été alors comprise. Appuyer les industriels financièrement intéressés par ce projet va à l'encontre de notre développement touristique, économique, associatif, et de notre Patrimoine artistique, alors que vous avez alloué en 2007, une aide de 15000 € justement pour le développement touristique de Méréville. Peut-on accepter que ces efforts soient foulés aux pieds par les trusts internationaux de l'énergie ?

Les photomontages (2), réalisés par le vendeur du projet, minimisent l'impact et sont orientés en faveur de leurs intérêts. Pourtant ils sont déjà inacceptables même minimisés ! Nos propres photomontages, faits avec l'application du théorème classique de calcul de perspective, sont plus proches de la réalité. Mais, tous démontrent que **les pales des éoliennes seront bien visibles au-dessus du Château**, depuis les "points de vue" prévus pour les artistes par le Paysagiste Hubert Robert au XVIII^{ème} siècle.

La tour Trajane (3), visitée pour son observatoire de la Beauce, appréciée pour sa vue générale sur le Parc, la ville, et la région céréalière, n'est **pas prise en compte par le Promoteur**. Sur le plateau, la tour, qui ne fait que 35 m de haut, est visible de plusieurs dizaines de km en arrivant sur Méréville. Qu'en sera-t-il des 10 éoliennes de 140 m situées en face ? Le tourisme local que vous avez soutenu et que vous souteniez encore il y a peu, en revalorisant le Parc romantique et ses fabriques, en subventionnant les aménagements, est un élément d'avenir pour notre région. Que deviendra-t-il après implantation d'un parc éolien industriel ?

Les deux ZAC (4), prévues à Angerville et Méréville, (700 pavillons à terme !) bénéficieront d'un point de vue très rapproché sur les dix éoliennes et celles qui pourraient suivre, or **les acquéreurs des premiers terrains ignorent à ce jour** et les travaux sont commencés. Quel sera l'impact sur l'immobilier ? ... sur les gens qui s'estimeront spoliés ?

L'équilibre entre risques et rentabilité (5) : L'instabilité des vents, génère une faible rentabilité des éoliennes, la Beauce est en zone 4 sur les 5 de la carte des vents. Ce sont donc souvent **les centrales à gaz qui prendront le relais** : exit l'avantage écologique. De plus, lorsque les vents sont trop élevés, il faut stopper. Ceci est obtenu au moyen d'un frein contenant 500 à 1000 litres d'huile en nacelle. Ceci représente **un risque d'incendie** par échauffement ou par la foudre, (c'est arrivé en 2007) hors d'atteinte des pompiers, et 90 m plus bas, aux pieds mêmes des éoliennes il y a de la paille et un gazoduc haute pression à faible profondeur.

Pour autant, nous ne sommes pas des anti-éoliens, mais nous ne pouvons accepter qu'on "industrialise" la Beauce de cette façon, la Nature n'ayant pas besoin de ce type d'éoliennes géantes. Comment ce contexte pourrait-il devenir rentable au point de sacrifier notre environnement pour des intérêts privés ? Nous ne pouvons imaginer que notre démarche de bon sens, soutenue par des édiles et des associations ne sera pas écoutée. **Rappelez-vous votre dernière visite** : Oui, les points décrits avec mépris comme "secondaires" par Valorem, ce sont bien deux des "fenêtres" imaginées par Hubert Robert pour les artistes, et si chères à M. l'Architecte Larpin ... nous en avons souvent parlé ensemble avec lui et vous-même, vous en souvenez-vous M. Berson ... ?

Nous espérons vivement que cette lettre vous incitera à reconsidérer votre position car nous savons que vous êtes attaché au site classé de Méréville, à ses environs, et de façon plus générale à toute la Haute Vallée de la Juine, et au développement touristique de la Région. Cette nouvelle position ne saurait être contradictoire par rapport aux actions écologiques que vous menez dans le cadre de l'atelier "agenda 21", **il est, ici aussi, question de protéger la Nature.**

Afin de permettre à la population de s'exprimer, **une pétition** sur la base de ces arguments est actuellement **en cours** de signatures . *Contactez nos membres !*

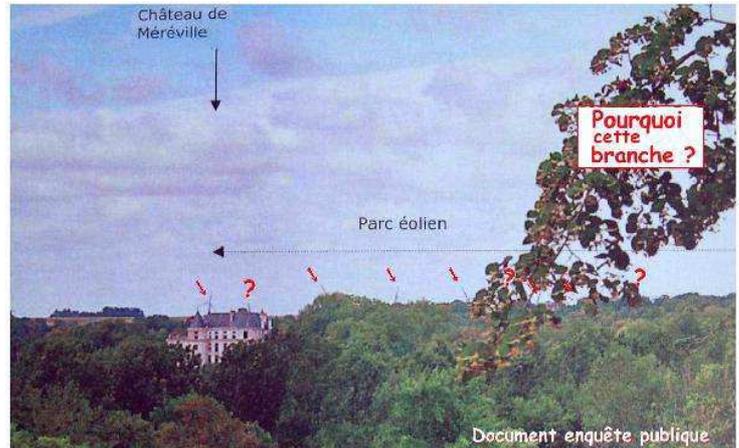




Annexe : Précisions et développement

1) **L'enquête publique** : Le peu d'information sur cette consultation, a fait que la Mairie d'Angerville n'a quasiment pas eu de visites pour ce dossier (à part nous, Mérévillois qui nous étions déplacés). Dans ces circonstances, il sera bien difficile de dire que l'édile local a reçu "l'approbation" de sa communauté ! Des Angervillois questionnés, ayant vu le premier projet sur leur bulletin municipal, où la zone éolienne était espérée sur ... Méréville à 85%, pensent encore que cela se passe "à côté" ! Ils ignorent que même notre maire n'était pas au courant ! Depuis il n'y a eu aucune tentative de communication, mutisme total. Merci pour nous.

2) **Les photomontages** réalisés par le promoteur **minimisent nettement l'impact et sont orientés** en faveur de leur projet, ce n'est pas nous qui le disons, mais M le Directeur de l'Environnement, Ile de France-Normandie. Tous les montages démontrent que les pales des éoliennes seront bien visibles au-dessus du Château, depuis les fameux points de vue "romantiques" si chers à nos architectes-paysagistes. Ces fenêtres, sont même taxées de "secondaires" dans l'étude, par Valorem. Autre point : A distance égale, selon que le fond est le Château ou la route N20, la taille des éoliennes est différente ! Deviner dans quel sens ? Nos propres photomontages ont été faits avec l'application du théorème classique de calcul de perspective, ils sont plus proches de la réalité. Il est évident qu'au pied du Château, en contre-plongée, la vue des engins sera masquée par le toit, les tours, et la canopée existante (si elle demeure si généreuse), mais **le Parc est un ensemble**



homogène ; vue également masquée en bordure de Juine qui est le point le plus bas dans la vallée étroite traversant le parc, mais de la Haute Vallée qu'en sera-t-il ? De même, il n'y a pas de problème de co-visibilité du centre ville puisque excentré par rapport au site d'implantation. Ces arguments sont à nos yeux fallacieux : **La branche feuillue inutile en premier plan** du photomontage réalisé par Valorem, nous fait dire qu'il y a une recherche certaine de **cache**. Certains avis officiels joints au dossier d'enquête, confirment cette réalité. Et si, simuler l'implantation des éoliennes par des ballons captifs se pratique parfois, pourquoi ne pas l'avoir fait **avant le dépôt** du permis de construire ? Parce que le promoteur reconnaît dans son dossier, qu'elles seront **forcément visibles**, (comme le Clocher depuis la ZAC, à une autre échelle), d'où économie d'études.

3) **La tour Trajane**, élément majeur des fabriques du Parc, est visitée pour son **observatoire de la Beauce**, (horaires d'ouverture sur le site Internet de l'Office du Tourisme). Elle qui ne fait que 35m de haut, est visible de plusieurs dizaines de km en arrivant sur Méréville, elle permet d'apprécier le panorama magnifique de cette Beauce que nous défendons, d'avoir une vue globale sur le Parc que vous avez si bien défendu, et de profiter de l'air pur de la plaine qui n'est pas encore affecté par les industries. M. Delambre inventeur du système métrique, s'en est servi pour tracer l'arc méridien Dunkerque-Barcelone (1792) rebaptisé récemment "**Méridienne Verte**", car **c'est bien d'un monument historique qu'il s'agit**. Si l'on voit cette tour de 35 m, phare sur la Beauce, depuis plus de 20 km, (voir Delambre) qu'en sera-t-il des 10 éoliennes de 140m de haut, plantées au même niveau ?

4) **Les Deux ZAC** qui existeront, à Angerville et Méréville (700 pavillons !) bénéficieront d'un point de vue rapproché **que les acquéreurs déjà engagés, ignorent à ce jour**. Deux des dix éoliennes seront à moins de 600 m du camping du Bois de la Justice, dans la zone des 33dB (dixit Valorem) ce qui est inacceptable pour un village de toiles et à peine plus de la ferme de Ménessard, employeur agricole important, à moins de 2,5 km des habitations de Montreau, à 60 mètres de la limite de la commune de Méréville, autrement dit en dessous de toutes valeurs "raisonnables". Les Mérévillois n'en auront aucun avantage, et tous les inconvénients : proximité, retombées sur l'immobilier, le commerce, le tourisme, impacts visuels et sonores, impacts physiologiques, impacts financiers sur l'avenir ...

5) **Rentabilité et dangers**: Lorsque les vents sont trop élevés (25 m/s, 90Km/h), on stoppe au moyen d'un frein à ailettes dans un bassin contenant 500 à 1000 litres d'huile, en nacelle. Si par l'échauffement ou la foudre, comme cela est déjà arrivé en France et en Allemagne sur ces modèles, cette huile s'enflammait ? Comment éteindre un pareil incendie situé à 90 m du sol avec en dessous ... **de la paille, et un gazoduc** à 70 bars situé à faible profondeur ? La menace vaut également pour les ruptures de pales !

L'instabilité des vents : la Beauce est en zone 4 sur 5 de la carte des vents. La vitesse **moyenne** annoncée est 6,3 m/s (**22,5 km/h**) pour la zone Méréville-Angerville, alors que le constructeur donne 12 m/s (**40 km/h**) pour un **début de rentabilité**. Pour remplir son contrat avec EDF qui travaille en flux tendu, l'exploitant doit mettre en route une centrale thermique dès que le vent chute à moins de 40 km/h ou dépasse 90km/h, plus ou moins une "marge de chauffe". Ainsi, l'économie d'émission de gaz à effet de serre due aux éoliennes est perdue, voire dépassée : La centrale thermique tourne plus de 60% du temps. Il devient important de penser à produire encore plus propre, mais ce n'est pas en construisant des centrales thermiques pour épauler les éoliennes (9 toutes neuves, en 2007) qu'on y arrivera. **Plusieurs écologistes célèbres ont changé de position** vis-à-vis de l'éolien, ils sont contre les parcs éoliens industriels, comme celui-ci. Les éoliennes, c'est confirmé, ont aussi des effets néfastes sur la santé humaine, comme le démontrent les rapports du Dr Pierpont, en 2005, et de l'Académie de Médecine (Pr Chouard) en 2006, ces effets sont, eux aussi honteusement minimisés par les trusts de l'énergie, alors que l'on exagère les dangers existants pour d'autres énergies pourtant propres en CO₂. Sachant que la France est la seule à produire 85% d'électricité grâce à son savoir-faire nucléaire, comme l'Allemagne a un savoir-faire thermique, il semble délicat d'appliquer aveuglément et "à la lettre" la même directive européenne conseillant de produire 20% d'électricité "renouvelable", pour nous, cela fera plus de 100%, Messieurs les décideurs !